

Centrales villageoises

10 ans d'énergie photovoltaïque, citoyenne et locale
au service de la transition énergétique sur le territoire

La SAS CVRC (Centrales Villageoises de la Région de Condrieu) société à gouvernance coopérative, créée par des citoyens et élus du territoire, produit et revend de l'électricité.

Initiée par Rhône-Alpes-Énergie-Environnement et le Parc du Pilat depuis 2010, société pionnière en France labellisée « Centrales Villageoises », elle a vu le jour en 2013.

Elle est pilotée par un Conseil de Gestion, composée d'une équipe de bénévoles, qui met en œuvre les orientations décidées en Assemblée Générale des actionnaires.

Aujourd'hui, elle compte près de 200 actionnaires, essentiellement des citoyens, les clubs d'investisseurs solidaires du Pilat et la Sem'Soleil qui les soutiennent depuis sa création avec un capital social de 76 200 €.

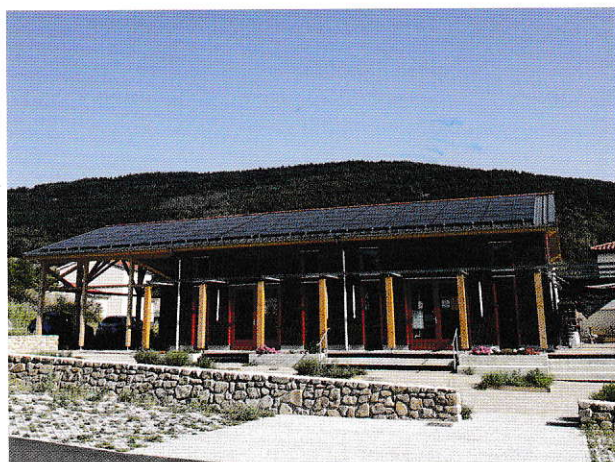
L'épargne citoyenne locale a pris de la valeur, les actions sont désormais souscrites à 65 € soit 30% d'augmentation depuis l'origine.

Cette énergie renouvelable, citoyenne et locale est revendue à EDF-OA ou ENERCOOP, avec un contrat et un tarif garanti sur 20 ans.

La SAS CVRC compte 12 installations photovoltaïques (1 554 m² de panneaux) sur les toitures de bâtiments publics ou privés (école, mairie, bâtiments communaux, maisons...) qu'elle loue aux propriétaires. Elle a investi 417 K€ pour une production d'électricité annuelle de 289 MWh, a encore de nombreux projets d'installations sur le territoire et des démarches en autoconsommation collective d'énergie.

Outre la production d'énergie citoyenne locale, la SAS CVRC contribue avec de nombreux partenaires à la maîtrise de l'énergie, par des actions d'information et de sensibilisation :

- visites de maison économe en énergie, stands sur les marchés, animations scolaires, conférences, portes ouvertes sur des installations....
- ateliers participatifs autour de la sobriété et de l'efficacité énergétiques pour identifier les économies possibles dans les logements ;
- proposition des kits d'autoconsommation chez les particuliers.



Bâtiment communal à Chuyer

Fin 2023, la SAS CVRC a obtenu le soutien financier de la CNR (Compagnie Nationale du Rhône) dans le cadre du Plan 5Rhône pour développer les installations et les animations en faveur de la transition énergétique sur la rive droite du Rhône (communes de CVRC et du Pilat Rhodanien).



En avril 2024, la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien a décidé d'intégrer le capital de la SAS CVRC et de participer au financement du nouveau poste d'animateur, soit 11 000 € par an (33 000 € sur la période 2024-2027).

+ D'INFOS



www.regiondecondrieu.centralesvillageoises.fr



www.facebook.com/CVRC69



regiondecondrieu@centralesvillageoises.fr

Nomination d'un nouveau vice-président pour les missions liées à l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'habitat

Au cours du mois de janvier, M. Charles ZILLIOX, Maire de Bessey, Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Pilat et Vice-Président de la CCPR a choisi de remettre sa démission de son poste de Vice-Président délégué à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et à l'habitat de la communauté de communes.

M. Charles ZILLIOX a œuvré à ce poste pendant 15 ans, permettant de structurer la politique de l'aménagement du territoire par des collaborations étroites avec les syndicats mixtes des Rives du Rhône et du Parc Naturel du Pilat.

Il a piloté la structuration de la politique de l'habitat à travers la mise en place et le suivi des différents Programmes Locaux de l'Habitat permettant de financer des actions en faveur des particuliers, des bailleurs sociaux, des communes.

Un grand merci lui est adressé au nom de tout le conseil communautaire et des agents pour toutes ces années de riche collaboration. M. Charles ZILLIOX reste membre du conseil communautaire.

M. Charles ZILLIOX est remplacé dans ses fonctions de Vice-Président de la communauté de communes par M. Michel BOREL, Maire de Véranne.



*Michel BOREL, nouveau Vice-Président
à l'aménagement du territoire, l'urbanisme et l'habitat*

Rénov'actions 42

est un service public qui vise à faciliter vos démarches de travaux de rénovation énergétique en proposant un accompagnement personnalisé et gratuit.

Que vous soyez propriétaires occupants ou bailleurs de logements individuels ou collectifs, vous pouvez être guidés dans votre projet de rénovation énergétique par des conseillers qui vous orienteront vers des travaux en cohérence avec l'état de votre habitation.

Les conseillers de Rénov'actions 42 ciblent, avec vous, les actions à conduire en priorité pour améliorer les performances énergétiques du logement (type de chauffage à installer, performance de l'isolation, faisabilité technique...) et vous orientent sur les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre.



CONTACT



Permanence mensuelle le 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de chaque mois à la Maison France services du Pilat Rhodanien de 9h à 12h et de 14h à 16h30 sur RDV.

+ D'INFOS : 04 77 41 41 25
www.renovactions42.org

ou contact CCPR
Service HABITAT - Loïc DOLAT
04 74 87 53 74
9 rue des Prairies - 42410 Pélussin
l.dolat@pilatrhodanien.fr